

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD  
SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2007 A 19 HEURES  
SALLE FRANÇOIS MITTERRAND A AZUR  
(sur convocation du 19 février 2007)**

*Nombre de conseillers :*  
*en exercice : 58*  
*présents : 40*  
*absents représentés : 9*  
*absents excusés : 2*  
*absents : 7*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2007**

L'an deux mille sept, le vingt-six du mois de février à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Marenne Adour Côte-Sud dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle François Mitterrand à Azur, sous la présidence de Monsieur Michel CASTETS.

**Présents :** Messieurs Michel CASTETS, Jean-Claude DARZACQ, Charles MAUVOISIN, Eric KERROUCHE, Madame Michèle EL MANNAÏ, Messieurs Jean-Claude SAUBION, Jean-Marc SABAROTS, Ladislav de HOYOS, René FIALON, Pierre ÇABALOUÉ, Madame Anne-Marie CANCOUËT, Monsieur Christian CHARLIER, Madame Evelyne DACHARY, Messieurs Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Bernard DUBERT, Jean-Claude DUIZABO, Jean-François DUSSIN, Madame Marie-Hélène FORÇANS-GAUJACQ, Messieurs Guy FRANÇOIS, Gabriel GUELFI, François GUILLOT, Mesdames Jeanine LABÈQUE, Marielle LABERTIT, Michèle LABEYRIE, Messieurs Patrick LABORDE, Robert LAFITTE, Jean LALANNE, Francis LAPÉBIE, Jean LASSERRE, Michel LAUSSU, Alain LAVIELLE, Madame Nathalie LUPE, Monsieur Daniel LUQUET, Madame Marie-Christine MAISONNAVE, Messieurs Yves MONGROLLE, Jean-Yves MONTUS, Sylvain OXARAN, Jean RIU, et Madame Pierrette VIGNAUX.

**Absents représentés :** M. Hervé BOUYRIE a donné pouvoir à Mme Pierrette VIGNAUX, M. Francis BETBEDER a donné pouvoir à M. Michel LAUSSU, M. Francis DUBERTRAND a donné pouvoir à M. Benoît DARETS, M. Jean-Pierre DUFAU a donné pouvoir à M. Jean-Claude DARZACQ, M. Eric JALRAN a donné pouvoir à M. Charles MAUVOISIN, M. Patrick LACLEDERE a donné pouvoir à M. Eric KERROUCHE, M. Jean-Pierre LAHILLADE a donné pouvoir à Mme Michèle LABEYRIE, M. Jean-Michel MONCLA a donné pouvoir à Mme Michèle EL MANNAÏ, M. Dominique TEÏLETCHÉ a donné pouvoir à M. Jean-Claude SAUBION.

**Absents excusés :** Messieurs Jean-Luc DELPUECH et Jérôme PETITJEAN.

**Absents :** Messieurs Jean DUCASSE, Madame Bernadette DUPIN, Messieurs Pierre DUSSAIN, Henri FABÈRES, Madame Céline FERREIRA, Messieurs Serge LUCMARET et Xavier SOUBESTRE.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Michel LAUSSU.

N° D'ORDRE	ORDRE DU JOUR	RAPPORTEURS
1	ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 DECEMBRE 2006 A TOSSE	Monsieur le Président
2	ETAT DES MARCHES 2006 D'UN MONTANT SUPERIEUR A 20 000 € HT : <ul style="list-style-type: none"> <li>• BUDGET PRINCIPAL DE MACS</li> <li>• BUDGET ANNEXE DE L'AYGUEBLUE</li> </ul>	Monsieur le Président
3	COMPTES DE GESTION 2006 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• BUDGET PRINCIPAL DE MACS</li> <li>• BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS A JOSSE</li> <li>• BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS A MAGESCQ</li> <li>• BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS A BENESSE-MAREMNE</li> <li>• BUDGET ANNEXE DE L'AYGUEBLUE</li> </ul>	Messieurs Jean-Claude DAULOUEDE, Jean-Marc SABAROTS et le Receveur Communautaire
4	COMPTES ADMINISTRATIFS 2006 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• BUDGET PRINCIPAL DE MACS :</li> <li>• BUDGET ANNEXE ZAE DE MACS A JOSSE</li> <li>• BUDGET ANNEXE ZAE DE MACS A MAGESCQ</li> <li>• BUDGET ANNEXE ZAE DE MACS A BENESSE-MAREMNE</li> <li>• BUDGET ANNEXE DE L'AYGUEBLUE</li> </ul>	Messieurs Jean-Claude DAULOUEDE et Jean-Marc SABAROTS
5	AFFECTATION DES RESULTATS 2006 <ul style="list-style-type: none"> <li>• BUDGET PRINCIPAL DE MACS</li> </ul>	Monsieur le Président
6	ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2007 : <i>A - FISCALITE DIRECTE 2007</i> <i>B - PRESENTATION PAR LE PRESIDENT PAR SECTION</i>	Monsieur le Président
7	AYGUEBLUE – MISE EN ŒUVRE CONSULTATION POUR ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE RELATIVE A LA DEFINITION DES CONDITIONS ET DU MODE DE GESTION DE L'EQUIPEMENT	Monsieur le Président
8	SIGNALISATION PISTE CYCLABLE SOUSTONS/LEON	Monsieur le Président
9	PERSONNEL COMMUNAUTAIRE <i>A – CRÉATIONS DE POSTES :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service Aide à Domicile</li> <li>• Service Aménagement</li> <li>• AMI de MACS à Soustons</li> <li>• Ressources Humaines</li> </ul> <i>B – SERVICE DE REMPLACEMENT DU CDG 40 / EXTENSION / TARIFS 2007</i>  <i>C – SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE DU CDG40 / AVENANT A LA CONVENTION D'ADHESION / TARIFS 2007</i>	Monsieur le Président
10	SERVICE AIDE A DOMICILE / TARIFS HORAIRES 2007	Monsieur le Président
11	PROROGATION DU MARCHÉ DE SUIVI ANIMATION DE L'OPAH MACS 1 POUR UNE ANNEE SUPPLEMENTAIRE EN 2007 AVEC LE CABINET URBANIS A LORMONT / AVENANT A LA CONVENTION DE PROGRAMMATION AVEC L'ETAT	Monsieur le Président
12	TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE L'ESPLANADE FRANCOIS MITTERRAND A LABENNE	Monsieur le Président
13	INFORMATIONS DIVERSES Marchés publics / avenants / procédures en cours	

Sur proposition du Président, Monsieur Michel LAUSSU est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

## **1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2006 A TOSSE**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2006 à Tosse.

## **2 – ETAT DES MARCHÉS 2006 D'UN MONTANT SUPÉRIEUR À 20 000 € HT**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Le Président expose que conformément aux dispositions de l'article 133 du Code des Marchés Publics et des articles 1 et 2 de l'arrêté du 27 mai 2004, une liste des marchés conclus l'année précédente doit être établie et publiée dans le courant du premier trimestre de chaque année.

Pour 2007, cette publication concerne les marchés d'un montant supérieur à 20 000 € HT conclus en 2006.

### ***A – BUDGET PRINCIPAL DE MACS***

Cette liste de marchés est la suivante :

#### **1 – Marchés de services**

- *tranche de 50 000 HT à 89 999 € HT*

<b>Objet</b>	<b>Mode de Passation</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Signature</b>
<b>Maîtrise d'œuvre pour l'élaboration et le suivi de la réalisation des travaux routiers 2006</b>	Procédure Adaptée (MAPA)	DDE des Landes	56 548,80	24/03/2006
<b>Proposition et mise en service de prestations de télécommunications sur le territoire de MACS</b>	Procédure Adaptée (MAPA)	France Télécom à Bordeaux (33731)	51 001,20	26/09/2006
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lot N°1 : Solutions et accès</li> <li>• Lot N°2 : Solutions voix PABX IP</li> </ul>		France Télécom à Bordeaux (33731)	15 639,84	
<b>Nettoyage des propriétés appartenant ou mises à disposition de Macs</b>	Procédure Adaptée (MAPA)	As du Carreau à Soustons (40140)	Reconductible 3 fois Mini : 5 500,00 Maxi : 22 000,00	13/01/2006 13/11/2006
			1 <sup>ère</sup> reconduction pour 2006 2 <sup>e</sup> reconduction pour 2007	
<b>Location de matériels d'engins de travaux et véhicules</b>	Procédure Adaptée (MAPA)	Localand à Soustons (40140)	Reconductible 3 fois Mini : 5 500,00 Maxi : 22 000,00	13/01/2006 13/11/2006
			1 <sup>ère</sup> reconduction pour 2006 2 <sup>e</sup> reconduction pour 2007	

- *Tranche de 90 000 € HT à 149 999 € HT*

Objet	Mode de Passation	Titulaire	Montant HT	Signature
<b>Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du réseau très haut débit de MACS</b>	Procédure Adaptée (MAPA)	Tactis à Vincennes (94500)	Tranche Ferme : 14 150,00  Tranche conditionnelle : en fonction des résultat de la tranche ferme  Option N°1 : Concession : 60 200, 00  Option N°2 : Marché de travaux et affermage : 99 050,00	25/09/2006

## 2 – Marchés de fournitures

- *Tranche de 20 000 € HT à 49 999 € HT*

Objet	Mode de Passation	Titulaire	Montant HT	Signature
<b>Acquisition de matériel informatique pour les services de MACS</b>	Procédure Adaptée (MAPA)	IProject à Paris (75000)	32 636,70	25/09/2006
<b>Fourniture et installation de mobilier de bureau pour les services de MACS</b> <i>Avenant N°1</i>	Procédure Adaptée (MAPA)	IC Bureautique à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230)	21 896,28  <i>1 789.59</i>	25/09/2006  <i>14/11/2006</i>

- *Tranche de 50 000 € HT à 89 999 € HT*

Objet	Mode de Passation	Titulaire	Montant HT	Signature
<b>Fournitures de bureau</b>  • Lot N°1 : Fournitures et petits matériels de bureau  • Lot N°2 : Papeterie  • Lot N°3 : Encre	Procédure Adaptée (MAPA)	Tyrosse Bureau à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230)	Reconductible 2 fois	27/12/2005
			Mini : 9 000,00 Maxi : 27 000,00 1 <sup>ère</sup> reconduction pour 2007	13/11/2006
		Tyrosse Bureau à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230)	Reconductible 2 fois	27/12/2005
			Mini : 4 500,00 Maxi : 13 500,00 1 <sup>ère</sup> reconduction pour 2007	13/11/2006
		IC Bureautique à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230)	Reconductible 2 fois	27/12/2005
			Mini : 3 200,00 Maxi : 9 600,00 1 <sup>ère</sup> reconduction pour 2007	13/11/2006

<b>Petits Matériels et outillage pour services techniques</b>	Procédure Adaptée (MAPA)	Weldom à Soustons (40140)	Reconductible 3 fois Mini : 5 500,00 Maxi : 22 000,00 1 <sup>ère</sup> reconduction pour 2006 2 <sup>e</sup> reconduction pour 2007	13/01/2006 13/11/2006
---	--------------------------	---------------------------	---	--------------------------

- *Tranche de 90 000 € HT à 229 999 € HT*

Objet	Mode de Passation	Titulaire	Montant HT	Signature
<b>Enrobé à Froid</b>	Appel d'offres ouvert (CAO du 03/02/2005)	Lafitte TP à Saint-Geours-de-Maremne (40230)	Reconductible 3 fois Mini : 15 000,00 Maxi : 60 000,00 1 <sup>ère</sup> reconduction pour 2006 2 <sup>e</sup> reconduction pour 2007	13/01/2006 13/11/2006

- *Tranche de 230 000 € HT à 999 999 € HT*

Objet	Mode de Passation	Titulaire	Montant HT	Signature
<b>Signalisation verticale</b>	Appel d'offres ouvert (CAO du 15/03/2005)	Chelle Signalisation à Toulouse (31000)	Reconductible 3 fois Mini : 60 000,00 Maxi : 240 000,00 1 <sup>ère</sup> reconduction pour 2006 2 <sup>e</sup> reconduction pour 2007	13/01/2006 13/11/2006
<b>Signalisation horizontale</b>	Appel d'offres ouvert (CAO du 15/03/2005)	AB Marquage à Les-Essarts-Le-Roi (78690)	Reconductible 3 fois Mini : 50 000,00 Maxi : 200 000,00 1 <sup>ère</sup> reconduction pour 2006 2 <sup>e</sup> reconduction pour 2007	13/01/2006 13/11/2006

### 3 – Marchés de travaux

- *Tranche de 20 000 € HT à 49 999 € HT*

Objet	Mode de Passation	Titulaire	Montant HT	Signature
<b>Réparation pont sur voie communale de Lourgon à Saint-Geours-de-Maremne</b>	Procédure Adaptée (MAPA)	René Laporte à Anglet (64600)	27 800,00	20/12/2005

- *Tranche de 1 000 000 € HT à 5 999 999 € HT*

Objet	Mode de Passation	Titulaire	Montant HT	Signature
<b>Aménagement des bureaux de MACS</b>	Appel d'offres ouvert (CAO du 05/01/2006)			
• Lot N°1 : Maçonnerie <i>Avenant N°1</i>		Labèque à Saubion (40230)	175 430,61 <i>17 410,19</i>	23/01/2006 <i>13/11/2006</i>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lot N°2 : Charpente Bois / Couverture <i>Avenant N°1</i> <i>Avenant N°2</i></li> <li>• Lot N°3 : Zinguerie / Etanchéité <i>Avenant N°1</i> <i>Avenant N°2</i></li> <li>• Lot N°4 : Traitement Termites</li> <li>• Lot N°5 : Menuiseries extérieures et intérieures <i>Avenant N°1</i></li> <li>• Lot N°6 : Plâtrerie – Faux plafonds <i>Avenant N°1</i> <i>Avenant N°2</i></li> <li>• Lot N°7 : Carrelage – Faïences <i>Avenant N°1</i></li> <li>• Lot N°8 : Sols souples <i>Avenant N°1</i></li> <li>• Lot N°9 : Menuiserie aluminium – Serrurerie <i>Avenant N°1</i></li> </ul>		<p>Lamarque à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230)</p> <p>Adour Etanchéité à Dax (40100)</p> <p>Aquitaine Service à Estillac (47310)</p> <p>Sogeme à Saubusse (40180)</p> <p>Preuilh à Habas (40290)</p> <p>Vinet à Poitiers (86000)</p> <p>Sol Adour à Anglet (64600)</p> <p>Larrère à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230)</p>	<p>97 656,35 4 563,08 - 2 062,49</p> <p>22 122,10 - 3011,31 3 586,20</p> <p>5 676,30</p> <p>87 291,13 8 654,08</p> <p>99 833,00 - 2 746,50 6 648,54</p> <p>19 780,31 - 2 093,78</p> <p>17 123,12 - 724,31</p> <p>16 118,31 - 1 108,68</p>	<p>23/01/2006 26/05/2006 13/11/2006</p> <p>23/01/2006 26/05/2006 13/11/2006</p> <p>23/01/2006</p> <p>23/01/2006 13/11/2006</p> <p>23/01/2006 26/05/2006 13/11/2006</p> <p>23/01/2006 13/11/2006</p> <p>23/01/2006 13/11/2006</p> <p>23/01/2006 13/11/2006</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lot N°10 : Peinture <i>Avenant N°1</i></li> <li>• Lot N°11 : Ascenseur</li> <li>• Lot N°12 : Electricité <i>Avenant N°1</i></li> <li>• Lot N°13 : Plomberie – Sanitaire – Ventilation <i>Avenant N°1</i></li> </ul>		<p>Laborde à Angresse (40150)</p> <p>Schindler à Bayonne (64100)</p> <p>Sefti à Pouillon (40350)</p> <p>Gaumard à Narrosse (40180)</p>	<p>81 522,69 2 315,21</p> <p>55 200,00</p> <p>70 957,22 2 963,69</p> <p>98 000,00 10 993,43</p>	<p>23/01/2006 13/11/2006</p> <p>23/01/2006</p> <p>23/01/2006 26/05/2006</p> <p>23/01/2006 26/05/2006</p>
<p><b>Aménagement des espaces extérieurs du siège de Macs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lot N°1 : VRD/Terrassements</li> <li>• Lot N°2 : Pavage <i>Avenant N°1</i></li> <li>• Lot N°3 : Eclairage réseau basse tension</li> </ul>	Appel d'offres ouvert (CAO du 07/09/2006)	<p>Lafitte TP à Saint-Geours-de-Maremne (40230)</p> <p>Sud-Ouest Pavage à Eysines (33460)</p> <p>Sogetrel à Saint-Pierre-d'Irube (64990)</p>	<p>235 751,05</p> <p>86 380,93 1 500,00</p> <p>21 552,73</p>	<p>19/09/2006</p> <p>19/09/2006 27/11/2006</p> <p>19/09/2006</p>
<p><b>Travaux de réparations, d'entretien et de modernisation des voies communales – MACSE2006</b></p>	Appel d'offres ouvert (CAO du 19/05/2006)	Lafitte TP à Saint-Geours-de-Maremne (40230)	1 133 016,65	06/06/2006

<b>MACS Bdc 2006</b>	Appel d'offres ouvert (CAO du 06/03/2006)	Lafitte TP à Saint-Geours-de-Maremne (40230)	Reconductible 3 fois Mini : 400 000 € TTC Maxi : 1 500 000 € TTC	29/03/2006
----------------------	--	---	--	------------

## **B – BUDGET ANNEXE DE L'AYGUEBLUE**

Cette liste de marchés est la suivante :

### **1 – Marchés de travaux**

- *Tranche de 5 900 000 € HT et plus*

<b>Objet</b>	<b>Mode de Passation</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Signature</b>
<b>Construction du complexe aquatique « Aygueblue »</b>  • Lot N°7 : Electricité / Courants forts / Courants faibles.  • Lot N°10 : VRD / Espaces Verts  • Lot N°12 : Equipement de bassins	Appel d'offres ouvert (CAO du 27/07/2006)	Cégélec SO à Pau (64050)	415 000,00	21/08/2006
		Lafitte TP à St-Geours-de-Maremne (40230)	965 283,34	21/08/2006
		Futura Play à Savernes (67700)	59 133,52	21/08/2006
<b>Construction du complexe aquatique « Aygueblue »</b>  • Lot N°1 : Gros- œuvre / Charpente / Etanchéité / Carrelage  • Lot N°2 : Menuiserie extérieure  • Lot N°3 : Bardage Bois  • Lot N°4 : Menuiserie bois  • Lot N°5 : Serrurerie  • Lot N°6 : Fluides  • Lot N°8 : Plafonds Suspendus  • Lot N°9 : Peinture  • Lot N°13 : Equipements casiers  • Lot N°14 : Boule à Vagues	Procédure Négociée selon les articles 35 et 65 du CMP pour les lots : 1 ;2 ;3 ;4 ;5 ;6 ;8 ;9 ;13 et 14. (CAO du 23/10/2006)  Consultation selon la procédure adaptée pour les lots 11 et 15 en cours au 31/12/2006.	MAS à Pau (64000)	4 885 600,00	23/11/2006
		Atem à Mérignac (33700)	388 990,00	23/11/2006
		Lamarque à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230)	267 490,33	23/11/2006
		Labaigs à Gan (64290)	134 666,01	23/11/2006
		DL Aquitaine à Tercis (40180)	145 020,00	23/11/2006
		Bobion et Joanin à Bayonne (64100)	1 820 207,94	23/11/2006
		Aquitaine Isol à Lacq (64170)	255 673,96	24/11/2006
		Laborde à Angresse (40150)	119 939,63	23/11/2006
		Navic à Thones (74230)	142 307,00	23/11/2006
		Futura Play à Saverne (67700)	75 800,00	23/11/2006

### 3 - COMPTE DE GESTION 2006

**Rapporteur : Messieurs Jean-Claude DAULOUEDE, Jean-Marc SABAROTS et le Receveur Communautaire de MACS, Trésorier Principal à Saint-Vincent-de-Tyrosse**

#### ***A - BUDGET PRINCIPAL DE MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD***

Le conseil communautaire procède à l'examen des résultats du Budget Principal de MACS présentés par le Receveur Communautaire au titre de l'exercice 2006.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	26 014 037,41	9 124 726,04
Dépenses	21 489 874,93	7 355 411,88
Excédent	4 524 162,48	1 769 314,16
Résultat reporté au 31/12/2005	5 584 377,38	2 340 344,37
Part affectée à l'investissement 2006	3 391 973,64	
Excédent au 31/12/2006	6 716 566,22	- 571 030,21
Excédent brut global au 31/12/2006	+ 6 145 536,01	

Le conseil communautaire approuve ce compte de gestion à l'unanimité.

#### ***B - BUDGET ANNEXE DE MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD***

- *BUDGET ANNEXE ZAE DE MACS A JOSSE*

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	0	52 346,50
Dépenses	0	0
Excédent au 31/12/2006	0	0
Déficit au 31/12/2006	0	347 705,62

Le conseil communautaire approuve ce compte de gestion à l'unanimité.

- *BUDGET ANNEXE ZAE DE MACS A MAGESCQ*

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	0	0
Dépenses	0	0
Excédent au 31/12/2006	0	0
Déficit au 31/12/2006	0	108 887,37

Le conseil communautaire approuve ce compte de gestion à l'unanimité.

- *BUDGET ANNEXE ZAE DE MACS A BENESSE MAREMNE*

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	0	0
Dépenses	0	0
Excédent au 31/12/2006	0	0
Déficit au 31/12/2006	0	0

Le conseil communautaire approuve ce compte de gestion à l'unanimité.

- *BUDGET ANNEXE DE L'AYGUEBLUE*

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	791 376,64	2 500 000,00
Dépenses		1 014 548,62
Excédent au 31/12/2005	+ 791 376,64	+ 1 485 451,38
Déficit au 31/12/2006	0	0

Le conseil communautaire approuve ce compte de gestion à l'unanimité.

#### 4 – COMPTES ADMINISTRATIFS 2004 DE MACS

**Rapporteurs : Messieurs Jean-Claude DAULOUEDE et Jean-Marc SABAROTS**

Le Président quitte la salle, Monsieur Jean-Claude Darzacq prend la présidence.

Les résultats présentés par Messieurs Jean-Claude Daulouède et Jean-Marc Sabarots sont les suivants :

#### *A – COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL DE MACS*

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	26 014 037,41	9 124 726,04
Dépenses	21 489 874,93	7 355 411,88
Excédent	4 524 162,48	1 769 314,16
Résultat reporté au 31/12/2005	5 584 377,38	2 340 344,37
Part affectée à l'investissement 2006	3 391 973,64	
Excédent au 31/12/2006	6 716 566,22	- 571 030,21
Excédent brut global au 31/12/2006	+ 6 145 536,01	

- *Section de fonctionnement*

Monsieur Jean-Claude Daulouède présente la section de fonctionnement en dépenses et en recettes.

Puis Monsieur Jean-Claude Darzacq invite l'assemblée à se prononcer sur cette section ce qu'elle fait en l'adoptant :

- en dépenses par 48 voix pour et une abstention de Monsieur Yves Mongrolle
- en recettes, à l'unanimité
- la balance générale à l'unanimité.

- *Section d'investissement*

Monsieur Jean-Marc Sabarots présente la section d'investissement en dépenses et en recettes.

Puis Jean-Claude Darzacq invite l'assemblée à se prononcer sur cette section ce qu'elle fait en l'adoptant :

- en dépenses à l'unanimité
- en recettes à l'unanimité
- la balance générale à l'unanimité.

Monsieur Jean-Claude Darzacq invite l'assemblée à se prononcer sur le compte administratif 2006 du budget principal de MACS ce qu'elle fait en l'adoptant à l'unanimité.

**B – COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGETS ANNEXES DE MACS**

Monsieur Jean-Claude Darzacq invite l'assemblée à se prononcer sur les comptes administratifs des budgets annexes de MACS :

- *BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS A JOSSE*

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	0	52 346,50
Dépenses	0	0
Excédent au 31/12/2006	0	0
Déficit au 31/12/2006	0	347 705,62

L'assemblée adopte ce compte administratif à l'unanimité.

- *BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS A MAGESCQ*

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	0	0
Dépenses	0	0
Excédent au 31/12/2006	0	0
Déficit au 31/12/2006	0	108 887,37

L'assemblée adopte ce compte administratif à l'unanimité.

- *BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE MACS A BENESSE-MAREMNE*

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	0	0
Dépenses	0	0
Excédent au 31/12/2006	0	0
Déficit au 31/12/2006	0	0

L'assemblée adopte ce compte administratif à l'unanimité.

- *BUDGET ANNEXE DE L'AYGUEBLUE*

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	791 376,64	2 500 000,00
Dépenses	0	1 014 548,62
Excédent au 31/12/2006	+ 791 376,64	+ 1 485 451,38
Déficit au 31/12/2006	0	0

L'assemblée adopte ce compte administratif à l'unanimité.

## 5 – AFFECTATION DES RESULTATS

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Le Président propose l'affectation du résultat de fonctionnement 2006 :

A – Résultat de l'exercice	+ 4 524 162,48 €
B – Résultat 2005 reporté	+ 2 192 403,74 €
C – Résultat à affecter	+ 6 716 566,22 €
D – Solde d'exécution de la section d'investissement	
E – Solde restes à réaliser au 31/12/2006	- 3 022 994,26 €
F – Besoin de financement	- 3 594 024,47 €
G – Affectation	+ 3 594 024,47 €
H – Report à nouveau BP 2007	+ 3 122 541,75 €

Puis le Président invite l'assemblée à se prononcer sur cette proposition, ce qu'elle fait en l'adoptant à l'unanimité.

## 6 – ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2007

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Le Président rappelle que le Budget Primitif 2006 s'équilibrait en recettes et dépenses à 26 490 000 € en fonctionnement et 11 827 000 € en investissement.

Il propose pour 2007 un budget s'équilibrant à 27 900 000 € en fonctionnement et 11 000 000 € en investissement selon les dispositions suivantes :

- **Les taux des quatre taxes sont identiques à ceux des années précédentes :**
  - Taxe d'habitation : 4,34 %
  - Taxe foncière bâtie : 5,98 %
  - Taxe foncière non bâtie : 18,15 %
  - Taxe professionnelle unique : 11,52 %

L'assemblée approuve à l'unanimité cette proposition.

- **Dépenses de fonctionnement 2007**

Les charges à caractère général augmentent de 400 000 € par rapport au réalisé 2006 à cause du marché de voirie concernant les dépendances routières et l'hydrocurage, des honoraires du CETE, de la mise en œuvre du projet éducatif communautaire pour les 0/18 ans, de la communication de MACS et des salons du Tourisme.

*Les charges de personnels* ➔ + 500 000 €

- Traitements 07 + emplois nouveaux
- Assurance des personnels, changements d'indice et de grade, stagiarisations, VAE et remboursements au Centre de Gestion

*L'attribution de compensation* ➔ + 500 000 €

*Les charges de gestion courante* ➔ + 320 000 €

- SITCOM 2007
- ENMDL
- Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels
- Contribution au Pays ALO

- EPFL
- Participations pour logement social
- Subventions aux associations
- IGECOM 40 (2006-2007)

*La dotation aux amortissements* qui passe de 22 000 € à 2 000 000 €.

*Les charges financières* diminuent de 60 000 € (renégociation de la dette).

*Le virement à la section d'investissement* diminue de 900 000 €.

• **Recettes de fonctionnement 2007 :**

*Les produits des régies* Aide à Domicile, hôtels sociaux, AMI, culture, tourisme, gens du voyage, balayeuse, nacelle augmentent de 20 000 €.

*Les impôts et taxes*, les dotations et participations, DGF et dotations de compensation, identiques au réalisé 06.

*Les subventions et participations* diminuent de 400 000 € (Atlantisud – remboursement SATEL).

*Le résultat reporté* augmente de 900 000 €.

• **Dépenses d'investissement 2007 :**

*Les restes à réaliser* augmentent de 1 300 000 € par rapport à 2006 (4 145 571,27 € au total) :

- 560 000,00 € Centre Technique / ENMDL
- 615 628,89 € Siège MACS
- 920 014,41 € Subventions d'équipement
- 36 842,26 € Matériel bureautique MACS / AMI / PRE / PIJ
- 2 527,52 € Camps Gens du Voyage
- 59 696,36 € OPAH MACS 1 / MACS 2 / SCOT
- 83 650,00 € Achats véhicules utilitaires
- 1 456 929,65 € Voirie 2006 / Signalisation
- 100 899,78 € Réseau câblé / ADSL / Très haut débit
- 309 382,40 € Panneaux lumineux

*Les annuités en capital* augmentent de 100 000 €.

*Inscriptions 2007 :*

- SCOT, OPAH MACS 1, OPAH MACS 2 → 326 000 €
- Voirie → 3 000 000 € (+ 400 000 € de mise à niveau)
- Aménagement siège → 150 000 €
- Très haut débit → 100 000 €
- Mur d'image Maison du Port → 30 000 €
- Panneaux lumineux → 100 000 €
- Signalisation verticale et horizontale → 180 000 €

*Les subventions d'équipement aux communes et au département* prévues identiques au réalisé 2006.

- **Recettes d'investissement 2007**

○ Restes à réaliser	➔	1 122 577,01 €
○ Emprunt	➔	1 000 000,00 €
○ Affectations résultats	➔	3 594 024,47 €
○ FCTVA	➔	600 000,00 €
○ Subvention voirie Conseil Général	➔	27 000,00 €
○ Subvention voirie Conseil Général en annuités	➔	30 000,00 €
○ Participations communes aménagements voirie	➔	130 000,00 €
○ Amortissement des immobilisations	➔	2 000 000,00 €
○ Virement section de fonctionnement	➔	2 388 004,75 €

Après cet exposé, on peut noter les interventions suivantes :

*Monsieur Jean-Marc Sabarots propose de réfléchir sur la mise en place dès 2007 d'une dotation de solidarité communautaire ou de fonds de concours en faveur des communes membres les plus nécessiteuses.*

*Le Président lui rappelle que les communes avaient opté avant même la création de MACS pour une Communauté de communes à Taxe Professionnelle Unique sans dotation de solidarité communautaire ni fonds de concours, estimant plus important de privilégier l'investissement intercommunal que les retours vers les communes membres.*

*Il estime qu'il ne lui semble pas opportun de prendre en fin de mandat et dans la précipitation une décision importante pour l'avenir de MACS.*

*Puis il ajoute qu'il est indispensable à son avis qu'un groupe de travail prenne le temps d'étudier cette proposition compte tenu de ses répercussions inévitables sur les finances communautaires.*

*Monsieur Eric Kerrouche se déclare favorable sur le principe. Il s'agira de déterminer le volume, les objectifs et les critères de la manière la plus équitable possible pour les communes tout en mesurant leurs incidences sur les finances de MACS.*

*Monsieur Jean-Claude Daulouède déclare partager les points de vue de ses collègues tout en préconisant la plus grande prudence sur ces projets en cette période spécifique de fin de mandat et de gros investissements communautaires.*

*Monsieur Francis Lapébie prend acte de la volonté de ses collègues d'étudier rapidement ces dispositions et espère que des décisions concrètes seront prises en 2008.*

## **7 – CONSULTATION SELON LA FORME ADAPTEE POUR ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE RELATIVE A LA DEFINITION DES CONDITIONS ET DU MODE DE GESTION DE L'AYGUEBLUE.**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Le Président rappelle que les travaux de construction de l'Aygueblue sont en cours et que l'ouverture est prévue fin premier semestre 2008.

Puis il expose qu'il convient d'engager dès à présent la réflexion sur le projet prévisionnel de fonctionnement de l'Aygueblue en intégrant les dimensions économiques, techniques, humaines et juridiques de cet équipement sur la base desquelles la Communauté devra choisir, entre gestion directe et gestion déléguée, le mode d'exploitation lui apparaissant le mieux adapté pour répondre à l'accueil des divers publics et des scolaires en premier lieu.

MACS ne disposant pas du pouvoir d'expertise lui permettant de diligenter cette étude, il est donc nécessaire de la confier à un cabinet spécialisé dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le Président invite l'assemblée à se prononcer sur la mise en œuvre d'une consultation selon la procédure adaptée afin de retenir un prestataire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'approuver la mise en œuvre d'une consultation selon la procédure adaptée destinée à retenir le cabinet d'études auquel sera confiée la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la définition des conditions et du mode de gestion de l'Aygueblue,
- de charger le Président :
  - d'élaborer le dossier de consultation correspondant,
  - d'entreprendre les démarches et de signer toutes pièces et actes se rapportant à la mise en œuvre de cette consultation,
  - de conclure le marché à intervenir avec le prestataire ayant présenté l'offre la plus avantageuse,
- d'inscrire les sommes nécessaires au budget annexe de l'Aygueblue pour 2007.

## **8 - AMÉNAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE LEON/SOUSTONS – CONVENTION CONSEIL GÉNÉRAL/MACS**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Le Président expose que le Conseil Général des Landes a décidé d'inscrire la reprise de signalisation de police et de jalonnement directionnel de la piste cyclable Léon/Soustons au BP 2007.

Le montant prévisionnel de l'opération est de 76 260,00 € HT soit 91 207,00 € TTC.

- Le Département s'engage à prendre en charge :
  - la totalité des dépenses,
  - la maîtrise d'ouvrage des travaux,
  - le suivi des travaux.
- La Communauté de communes s'engage :
  - à verser au Département une contribution égale à 25% du montant HT des travaux soit une somme prévisionnelle de 19 065,00 €.

Le Président invite ensuite l'assemblée à se prononcer sur le dossier ainsi que sur le projet de convention correspondant à intervenir entre le Conseil Général et MACS.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'approuver :
  - les travaux de signalisation de police et de jalonnement directionnel de la piste cyclable Léon/Soustons,
  - le montant de la participation prévisionnelle de la Communauté de communes s'élevant à 19 065,00 € net pour la réalisation de ces travaux,
- de charger le Président de signer cette convention et d'en poursuivre l'exécution,
- d'inscrire les sommes nécessaires au Budget Primitif 2007.

## 9 – PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Monsieur le Président

### A – CRÉATION DE POSTES

#### • Service Aide à Domicile

- Le Président informe l'assemblée de l'étude sur la situation statutaire et les temps de travail des agents du service aide à domicile, effectuée au cas par cas avec le Centre de Gestion.
  - 21 agents sociaux qualifiés de 2<sup>o</sup> classe ont obtenu le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) leur permettant d'être promus agents sociaux qualifiés de 1<sup>ère</sup> classe,
  - 22 contractuelles ont donné satisfaction lors de renforcements et de remplacements de personnels leur permettant d'être stagiarisées dans la mesure où elles sont désormais nécessaires pour assurer la quotidienneté du service.
- Le Président propose après cet exposé :
  - de créer 21 postes permanents d'agents sociaux qualifiés de 1<sup>ère</sup> classe avec les quotités horaires suivantes :
    - 1 poste permanent à temps complet d'agent social qualifié de 1<sup>ère</sup> classe à 35/35<sup>o</sup>
    - 1 poste permanent à temps non complet d'agent social qualifié de 1<sup>ère</sup> classe à 32/35<sup>o</sup>
    - 7 postes permanents à temps non complet d'agents sociaux qualifiés de 1<sup>ère</sup> classe à 28/35<sup>o</sup>
    - 3 postes permanents à temps non complet d'agents sociaux qualifiés de 1<sup>ère</sup> classe à 27,5/35<sup>o</sup>
    - 4 postes permanents à temps non complet d'agents sociaux qualifiés de 1<sup>ère</sup> classe à 25/35<sup>o</sup>
    - 5 postes permanents à temps non complet d'agents sociaux qualifiés de 1<sup>ère</sup> classe à 20/35<sup>o</sup>
  - de stagiariser 22 contractuelles, ce qui compte tenu des postes existants ouverts mais non pourvus génèrerait la création de 11 nouveaux postes permanents d'agent sociaux qualifiés de 2<sup>o</sup> classe avec les quotités horaires suivantes :
    - 4 postes permanents à temps non complet d'agents sociaux qualifiés de 2<sup>o</sup> classe à 10/35<sup>o</sup>
    - 7 postes permanents à temps non complet d'agents sociaux qualifiés de 2<sup>o</sup> classe à 5/35<sup>o</sup>

*Le Bureau et les animateurs des ateliers communautaires ont émis un avis favorable pour ces créations de postes.*

*Le Président invite ensuite l'assemblée à se prononcer sur ce dossier, qu'elle approuve à son tour à l'unanimité.*

#### • Service Aménagement

Le Président expose que le technicien territorial principal et l'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe ont été reçus le premier à l'examen de technicien territorial chef et le second au concours d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>o</sup> classe.

Le Président ajoute qu'il s'avère nécessaire de créer un poste d'adjoint territorial de 2<sup>o</sup> classe pour remplacer un agent du même grade qui a réintégré sa collectivité d'origine.

*Le Bureau et les animateurs des ateliers communautaires ont émis un avis favorable sur ces créations de postes que l'assemblée approuve à son tour à l'unanimité.*

#### • AMI de MACS à Soustons

Le Président expose que dans le cadre des nouvelles dispositions de la loi de modernisation de la Fonction Publique Territoriale les deux adjoints administratifs contractuels de 2<sup>o</sup> classe de ce service peuvent être stagiarisés sur leurs postes.

*Le Bureau et les animateurs des ateliers communautaires ont donné un avis favorable pour la création définitive de ces deux postes que l'assemblée approuve à l'unanimité.*

- **Ressources Humaines**

Le Président rappelle que le CDG 40 met gracieusement à la disposition de MACS depuis le 01/01/06 un gestionnaire des ressources humaines.

Le CDG 40 propose à la communauté de le détacher sur ce poste en qualité d'attaché territorial, le Président de la communauté le nommant de son côté attaché stagiaire avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2007.

*Le Bureau et les animateurs des ateliers communautaires ont émis un avis favorable pour cette création d'emploi ainsi qu'à la nomination sur ce poste du gestionnaire des ressources humaines de MACS par voie de détachement du CDG 40.*

*L'assemblée approuve cette proposition à l'unanimité.*

## ***B – SERVICE DE REMPLACEMENT DU CDG40 / EXTENSION / TARIFS 2007***

Le Président expose que pour répondre aux besoins nouveaux exprimés par les collectivités territoriales, le CDG 40 met désormais à leur disposition pour un temps limité des spécialistes capables d'assumer immédiatement à l'intérieur de leurs services, la gestion d'un dossier complexe dans tous les domaines de l'action territoriale.

La tarification instituée pour 2007 par délibération du conseil d'administration du Centre de Gestion en date du 22/12/06 dans le cadre de l'extension de son service de remplacement et la suivante :

	<i>Coût journée</i>	<i>Coût ½ journée</i>
<i>Collectivités affiliées</i>	200 €	100 €
<i>Collectivités et Etablissements Publics non affiliés</i>	300 €	150 €

L'assemblée approuve ces tarifs à l'unanimité ainsi que la convention se rapportant à la mise en place de ce nouveau service à intervenir entre MACS et le CDG 40.

## ***C – SERVICE DE MÉDECINE PROFESSIONNELLE – ANNÉE 2007 AVENANT A LA CONVENTION D'ADHÉSION***

Le Président expose que le conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale a décidé dans le cadre d'un avenant de fixer comme suit pour l'année 2007, les tarifs des visites médicales du service de médecine professionnelle :

✚ 49,06 € / agent

✚ 30,29 € / CES – CEC – CEJ – CAE – CAV - Apprentis

Le conseil communautaire approuve ces tarifs à l'unanimité.

## **10 – SERVICE AIDE A DOMICILE**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Sur proposition du Président, l'assemblée communautaire approuve à l'unanimité le nouveau tarif horaire appliqué à compter du 1er avril 2007 aux bénéficiaires payants du service d'aide à domicile non remboursés par une caisse sur la base du tarif pratiqué par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse soit 16,95 € de l'heure.

## **11 - PROROGATION DU MARCHÉ DE SUIVI ANIMATION DE L'OPERATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH MACS 1) POUR UNE ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE EN 2007 – AVENANT A LA CONVENTION DE PROGRAMMATION AVEC L'ETAT**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Le Président rappelle à l'assemblée que par délibération du 18 décembre 2006 elle a décidé de proroger une année supplémentaire en 2007 le marché de suivi animation de l'OPAH MACS 1 sur les communes concernées par cette opération : Benesse Maremne, Josse, Labenne, Orx, Sainte-Marie-de-Gosse, Saint-Geours-de-Maremne, Saint-Jean-de-Marsacq, Saint-Martin-de-Hinx, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Saubion, Saubrigues, Saubusse et Tosse.

Le cabinet Urbanis à Lormont propose de poursuivre sa mission pour la somme de 40 760 € HT et de 48 748,96 € TTC.

Le Président invite l'assemblée à se prononcer sur la prorogation de ce marché ainsi que sur l'avenant à la convention initiale de programmation à intervenir avec Monsieur le Préfet et le Directeur Général de l'ANAH ce qu'elle fait en adoptant ces deux propositions à l'unanimité ainsi que l'inscription des sommes nécessaires à leur financement au budget primitif de MACS pour 2007.

## **12 – TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE L'ESPLANADE DU FRONT DE MER FRANÇOIS MITTERRAND A LABENNE**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Le Président expose que lors des très fortes marées de janvier, l'esplanade du front de mer François Mitterrand à Labenne s'est en partie effondrée.

Les estimations afférentes à la consolidation et à la remise en circulation de cet espace s'élèvent globalement à 472 450,72 € TTC, les dépenses prévisionnelles de voirie de compétence communautaire s'élevant à 84 000 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel de ces travaux s'établit comme suit :

Conseil Général	100 000,00
Conseil Régional d'Aquitaine	100 000,00
Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud (voirie de compétence communautaire)	84 000,00
Etat	50 000,00
Part à la charge de la commune	<u>138 450,72</u>
	472 450,72 € TTC

Le Président invite l'assemblée à se prononcer sur ce dossier, ce qu'elle fait à l'unanimité en décidant :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de consolidation et de remise en circulation de l'esplanade du front de mer François Mitterrand à Labenne y compris la participation prévisionnelle de MACS à hauteur de 70 235 € HT et de 84 000 € TTC afférente aux travaux de voirie de compétence communautaire,
- de signer tous documents et actes administratifs et comptables se rapportant à ce dossier,
- d'inscrire le montant prévisionnel de 70 235 € au budget primitif de MACS pour 2007.


## **13 – INFORMATIONS SUR LES MARCHÉS PUBLICS**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Le Président rappelle que par délibération du 14/01/02 modifiée par délibération du 07/06/2004, l'assemblée lui a donné délégation pour :

« prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme adaptée et par voie d'appel d'offres ainsi que leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ».

Le Président informe ensuite l'assemblée :

 **sur la passation des marchés suivants :**

- ***selon la procédure adaptée :***
  - *ZAE de MACS à Josse*
    - *Etude de la déclaration au titre de la loi sur l'eau*  
Titulaire du marché : AFGE à Bayonne  
Montant du marché : 1 650,00 € HT  
Signature du marché : 18/12/06
    - *Etude d'assainissement non collectif*  
Titulaire du marché : AFGE à Bayonne  
Montant du marché : 330,00 € HT  
Signature du marché : 18/12/06
  - *ZAE de MACS à Seignosse*
    - *Réalisation du projet de lotissement*  
Titulaire du marché : SARL ARGEO à St-Vincent-de-Tyrosse  
Montant du marché : 18 060,00 € HT  
Signature du marché : 08/01/07
    - *Marché de maîtrise d'œuvre*  
Titulaire du marché : SARL ARGEO à St-Vincent-de-Tyrosse  
Montant du marché : Taux de rémunération de 5,5% HT du coût prévisionnel HT des travaux  
Signature du marché : 08/01/07
  - *Aménagement du siège de MACS*
    - *Avenant au marché de fourniture et plantation de végétaux pour les espaces verts*  
Titulaire du marché : Bouyrie de Bie à Messanges  
Montant du marché : 548,00 € HT  
Signature du marché : 20/12/06
  - *Aygueblue*
    - *Marché de travaux – Lot n° 11 – Equipement Espace Forme*  
Titulaire du marché : Aqua Real à Vendome  
Montant du marché : 76 089,00 € HT  
Signature du marché : 06/02/07
    - *Marché de fourniture et mise en place d'un câble électrique pour l'alimentation provisoire du Centre Aquatique Aygueblue de MACS*  
Titulaire du marché : Sud Réseau à Mont-de-Marsan  
Montant du marché : 8 843,32 € HT  
Signature du marché : 08/01/07
- ***Selon la procédure d'appel d'offres ouvert :***
  - *Aménagement du siège de MACS*
    - *Avenant au marché d'aménagement extérieur – Lot n° 3 – Eclairage et basse tension*  
Titulaire du marché : SOGETREL à Saint-Pierre d'Irube  
Montant du marché : 1 515,51€ HT  
Signature du marché : 25/01/07

 **sur les consultations et les attributions en cours :**

- *Fourniture, pose, entretien et maintenance de panneaux d'informations électroniques*  
Marché à bons de commande sur 4 ans  
Mini et maxi / 4 ans – 250 000 / 600 000 € HT  
CAO du 24/01/07  
Offre retenue : Chelle Signalisation à Toulouse
- *Entretien des dépendances routières*  
Date limite de remise des offres : 02/03/07  
Marché à bons de commande annuel renouvelable 3 fois  
Mini et maxi/an – 60 000 / 240 000 € TTC
- *Hydrocurage*  
Date limite de remise des offres : 19/02/07  
Marchés à bons de commande annuels renouvelables 3 fois  
Pas de mini et maxi

Le conseil communautaire prend acte de ces informations

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10.

**Le secrétaire**

**Michel LAUSSU**

**Le Président**

**Michel CASTETS**